

À l'attention des présidents de districts et leurs commissaires, présidents de groupe, chefs de groupe et administrateurs du Conseil National.

Objet : Informations concernant le COVID-19

Mesdames, Messieurs,

Avec plus de 100 000 cas recensés et confirmés dans le monde, la propagation du virus COVID-19 a été déclarée comme urgence mondiale par l'Organisation Mondiale de la Santé.

À l'heure actuelle, l'Agence de la Santé publique du Canada a évalué le **risque pour la santé publique associé au COVID-19 comme étant faible pour la population générale du Canada**, mais cette évaluation peut changer à tout moment. Le risque de conséquences plus graves étant accru pour les personnes âgées de 65 ans et plus, immunodéficientes, ou atteintes d'affections médicales sous-jacentes. Bien qu'une épidémie de COVID-19 ne soit pas inattendue au Canada, il faut se tenir prêt à agir et prendre connaissance des méthodes de prévention.

Dans son bulletin d'information du 11 mars 2020 – que vous trouverez en pièce jointe de ce courrier, l'Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS) a indiqué qu'elle surveillait de près la situation à l'échelle mondiale et déclaré prendre très au sérieux la santé de tous les Scouts – une priorité absolue.

Il est de notre responsabilité à tous de gérer le risque pour les jeunes et les bénévoles de l'Association, c'est pourquoi nous vous partageons la **liste de bonnes pratiques recommandées par l'OMMS pour les Organisations Scoutes Nationales (ONS)** :

- Nettoyez fréquemment les mains à l'aide d'un désinfectant pour les mains à base d'alcool, ou bien avec du savon et de l'eau pendant au moins 20 secondes.
- Évitez de toucher vos yeux, votre nez et votre bouche.
- Lorsque vous toussiez et éternuez, couvrez-vous la bouche et le nez avec le pli du coude ou un mouchoir en papier - jetez le mouchoir immédiatement et lavez-vous les mains.
- Gardez une distance d'au moins 1 mètre / évitez tout contact avec une personne qui a de la fièvre et de la toux.

- En cas de fièvre, de toux ou de difficultés respiratoires, consultez un médecin sans tarder et indiquez-lui si vous avez récemment voyagé. Informez-vous auprès des autorités de la santé de vos pays respectifs sur la marche à suivre pour solliciter de l'aide médicale pour le COVID-19..
- Éviter autant que possible les endroits et événements très fréquentés.
- Nettoyer tous les jours les surfaces et objets touchés ou manipulés fréquemment.
- Si vous ne vous sentez pas bien, travaillez depuis chez vous/rester chez vous.
- L'OMS recommande le port d'un masque si vous vous sentez malade, ou si vous vous occupez d'un(e) malade. Si vous décidez de porter un masque, découvrez ici comment le porter correctement.
- Si vous décidez de voyager, informez-vous sur les dernières restrictions en matière de visas et de voyages qui pourraient avoir été décidées par le pays de votre destination ou les aéroports par lesquels vous transiterez. Continuez à observer les bonnes pratiques d'hygiène respiratoires et des mains lors de votre voyage.

Aux niveaux mondial et régional, toutes les réunions, activités et événements de mars et avril qui ne sont pas primordiaux ont été suspendus ou reportés pour réduire le risque de propagation de la maladie. L'ASC recommande donc d'éviter autant que possible les événements de masse dans les 3 prochains mois, pour assurer la sécurité et le bien-être de tous.

Veillez noter que les **Assises 2020 prévues les 3, 4 et 5 avril prochains sont maintenues.**

Nous vous tiendrons informé.es de l'avancée de la situation au Canada et des mesures à mettre en place si nécessaire.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus sincères.



Sylvain Fredette
Commissaire en chef et chef de la direction

PJ : Avertissement de l'OMMS aux OSN concernant le COVID-19 en date du 11 mars 2020